ADEUNIS

Rapport Annuel 2025

Exercice clos au 31 décembre 2025

Société anonyme au capital de 1 378 662 Euros

Siège social : Parc Technologique Pré Roux
38920 CROLLES
430 190 496 RCS GRENOBLE

Le présent rapport annuel porte sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 et est établi conformément aux dispositions des articles L.232-1 et L.225-211 alinéa 2 du Code de commerce ainsi que du §4.2 des Règles de marché d'Euronext Growth.
Il est notamment disponible sur le site de notre société : www.adeunis-bourse.com

Sommaire

A. Attestation du responsable du rapport annuel Page 3

B. Rapport annuel d'activité au 31 décembre 2025 Page 4

1 Activité de la société....page 4
2 Analyse par activité....page 5
3 Évolution des effectifs Adeunis....page 7
4 Masse Salariale....page 7
5 Résultats Annuels....page 7
6 Marges....page 8
7 C-I-R....page 9
8 Charges Externes....page 10
9 Résultat Exceptionnel....page 10
10 Résultat Financier....page 11
11 Résultat Net....page 11
12 Évènements importants survenus sur l'exercice....page 11
13 Perspectives....page 12
14 Recherche et Développement....page 13
15 Dividendes....page 14
16 5 Derniers Exercices....page 15
17 Affectation du Résultat....page 16
18 Conséquences Environnementales....page 16
19 Dépenses non Déductibles....page 16
20 Structure Financière....page 16
21 Faits Marquants de l'Exercice....page 17
22 Faits Marquants post clôture....page 17
23 Principe de Continuité d'Exploitation....page 17
24 Actionnariat....page 18
25 Risques et Incertitudes....page 21
26 Gouvernance d'Entreprise....page 23
27 Conventions Réglementées....page 25
28 Convention mandataire....page 25
29 Délégation sur opérations sur le capital....page 26
30 Rémunération des Mandataires....page 28
31 Permanence des Méthode Comptable....page 28
32 Délais de Paiements....page 28
33 Attribution d'action gratuites & BSApage 29

C. Comptes annuels au 31 décembre 2025 Page 32

A. Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société ADEUNIS, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ADEUNIS ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Crolles, le 17 avril 2026
Hervé BIBOLLET
Président-Directeur Général

B. RAPPORT DE GESTION
Exercice clos au 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous rendons compte dans le présent rapport de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité et des perspectives.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 septembre 2024, dans sa dix-huitième résolution, a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social 2024 pour la ramener du 31 mars au 31 décembre de chaque année. Par conséquent, l'exercice financier 2024, ouvert au 1er avril 2024 s'est terminé le 31 décembre 2024 et a donc eu une durée exceptionnelle de 9 mois, et l'exercice financier 2025 a une durée de 12 mois.

1. Activité de la société

La société est spécialisée dans le design, la fabrication et la commercialisation d'objets connectés, de services et solutions à destination des marchés des professionnels du Smart Building principalement, de la Smart City et de la Smart Industry.
L'approche technologique se veut agnostique et a pour but d'accompagner au mieux les clients dans le déploiement de leurs solutions IIoT (Industrial Internet Of Things ou internet des objets à destination des marchés industriels), en se focalisant sur leurs besoins, environnement et conditions d'utilisation. Les produits élaborés par la société sont donc proposés avec l'ensemble des protocoles de communication radio tels que LoRaWAN, NB-IOT/LTE-M1.

La société a développé des produits clés en main participant à la digitalisation du métier de nos clients.

Au-delà de l'offre produit, la société accompagne ses clients dans leurs projets de mise en place et déploiement de réseaux d'objets connectés. Elle répond à des besoins et des applications dédiées aux infrastructures et réseaux sur les marchés du Smart Building (gestion technique des bâtiments, confort, qualité de l'air ou efficacité énergétique), de la Smart City (attractivité des villes) et de la Smart Industry (process et services Industriels).

2. Analyse par activité

Globalement, le chiffre d'affaires apparaît en baisse de 22,1%.
Cette variation à la baisse de 22,1% est donnée à titre indicatif seulement, en comparant les 4 trimestres de 2025 avec les 4 trimestres de 2024. En effet l'exercice 2024 ne comptait que 9 mois alors que celui de 2025 en compte 12, conformément au changement de date de clôture réalisé en 2024.
Cette baisse s'explique globalement par la perte plus soudaine que prévue de 2 clients importants, ainsi que par la monté en puissance de la concurrence, en particulier chinoise.

Le chiffre d'affaires d'ADEUNIS à fin décembre 2025 s'établit à 4.369 M€.

CA en valeur

(en milliers d'euros)	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois	Variation	%	% Pro forma
IIoT « catalog range & services »	3 837	3 414	423	12,4%	-18,4%
IIoT « customized product »	307	388	-81	-20,8%	-31,8%
Modules M2M	225	449	-224	-49,8%	-50,1%
Chiffre d'affaires Société	**4 369**	**4 250**	**119**	**2,8%**	**-22,1%**

L'orientation de la stratégie commerciale sur les clients « Grands comptes » basée sur une offre de produits et de services standards (catalogue) se poursuit mais elle est freinée par des commandes inférieures aux prévisions et par une concurrence importante à bas coût. La part de l'offre catalogue monte à 88% du chiffre d'affaires.

Le segment, IIoT « catalog range et services », s'établit à 3837 k€ sur la période de 12 mois. Adeunis continue de répondre à une demande récurrente de la part des grands donneurs d'ordre du domaine de la gestion des bâtiments, mais les offres concurrentes à fonctionnalités égales sont de plus en plus nombreuses.
Le contexte règlementaire des décrets Tertiaire et BACS soutient cette demande sans la faire augmenter significativement.

IIoT « customized product », qui délivre des produits « sur demande/non standard » et répondant à des demandes particulières de clients, a généré 307 k€ de revenus sur la période de 12 mois, contre 388 k€ sur la période de 9 mois précédente.
Cette baisse s'explique par la perte d'un client important pour des raisons liées à son activité commerciale. La volonté de l'entreprise de renforcer cette activité en se concentrant sur les marchés profitables en termes de marge et de récurrence de revenus dans le temps est réaffirmée, mais les démarches de conquêtes sont longues et ne donnent pas encore de

résultats même si plusieurs dossiers sont à l'étude. Les affaires faisant appel à des solutions techniques ayant un intérêt de développement stratégique restent privilégiées.

L'activité Modules M2M, qui ne nécessite pas d'investissement technologique ou commercial particulier, passe de 449k€ sur la période de 9 mois de 2024 à seulement 225 k€ sur les 12 mois de 2025. Comme pour les années précédentes, il n'y a pas de visée stratégique sur ce segment. Nous assurons la continuité et le service à nos clients historiques sans remise en cause et ce secteur poursuit donc logiquement sa baisse.

Sur le périmètre IOT, l'activité de la société se concentre sur des cibles Grands comptes positionnés sur des projets à grande échelle de déploiement de capteurs pour la gestion d'énergie dans les bâtiments, mais elle anime également les réseaux d'intégrateurs de taille plus modeste pour rester proche des besoins terrain.

L'Europe (CEE) - hors France - représente 25,8% du chiffre d'affaires contre 18,2% sur le dernier exercice. Ces territoires sont au cœur de la volonté de croissance à l'international d'ADEUNIS, notamment grâce au déploiement de produits NB IOT/5G.

Enfin, la zone « reste du Monde » représente 10,3% contre 6,7% du chiffre d'affaires pour le dernier exercice. Ceci montre l'ouverture de nos solutions à des sollicitations mondiales, en particulier avec l'ouverture du Moyen-Orient.

43,5% des ventes d'Adeunis sont faites en directes (BtoB) au travers de grands comptes et de partenariats de filière (contre 57% sur le dernier exercice), et 56,5% des ventes sont faites au travers de distributeurs pour adresser les marchés moins volumineux ou à l'export (contre 43% sur le dernier exercice). La part des distributeurs qui assurent la vente des petits volume diversifiés reste donc très importante, ADEUNIS adressant en direct ses clients grands comptes, en accord avec la stratégie commerciale définie.

La gamme de produits et services qui a été développée dans les exercices précédents est maintenant complètement à l'état de l'art avec une nouvelle architecture pérenne sur la gamme Lora. La gamme a été renouvelée par une conception plus frugale, améliorant le fonctionnement des produits, notamment en matière de consommation et donc de longévité, et permettant d'avoir accès à des composants plus modernes, disponibles et couvrant toutes les zones mondiales avec une seule architecture.
De plus, la conception plus agile et le choix des composants permet une différenciation retardée des produits, avec plus de souplesse dans la chaine de production et optimisation des niveaux de stocks à venir.

La gamme 5G compte désormais 5 produits bénéficiant d'une conception optimisée en matière de consommation, fabriquée en France et intégrant des composants cœurs européens.
Cette gamme est disponible à la vente sur toutes les zones du monde et doit représenter un levier de croissance important pour les années à venir, les ventes commencent à progresser même si c'est plus lent qu'escompté.

3. Évolution des effectifs ADEUNIS

Catégories	31/12/2025	31/12/2024
Direction	1	1
Commerciaux	5	5
Approvisionnement et industrialisation	3	3
R&D	10	10
Marketing, communication, support technique	4	5
Services transverses	1	2
Effectif	**24**	**26**

ADEUNIS compte au 31 décembre 2025 un effectif de 24 personnes.
Compte tenu de la situation financière et marché, aucune embauche qui ne serait pas liée à un projet financé n'est prévue.

4. Masse salariale

La masse salariale (y compris charges sociales) s'élève à 2.414 k€ au 31/12/2025 sur la période de 12 mois, considérée contre 1.761 k€ au 31/12/2024 (période de 9 mois), soit en augmentation de 2,80% en équivalent 12 mois (proratisés).

5. Résultats annuels (comparaison des comptes sociaux)

Catégories	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois
Chiffre d'Affaires	4.369	4.250
Résultat d'Exploitation	-2.912	-764
*EBE Ajusté	-1.716	-233
Résultat Financier	-92	-111
Résultat Exceptionnel	0	-8
Résultat Net	-2.775	-717

*EBE ajusté = EBE comptable ajusté du CIR (229k€ pour l'exercice et 166k€ pour l'exercice précédent)

Sur l'exercice, le résultat net est de (2.775 k€), en détérioration, par rapport à celui du 31/12/2024 de (717 k€). Cette dégradation est liée à la forte baisse d'activité et n'est pas compensable par une amélioration des marges, elles-mêmes en forte tension face à la concurrence, notamment asiatique.

Le résultat d'exploitation ressort à (2.912 k€) contre (764 k€) au 31/12/2024.
En conséquence, l'EBE ajusté (EBE comptable + CIR) annuel de l'exercice ressort à (1.716 k€) comparé au (233 k€) de l'exercice passé.

Enfin, les niveaux d'activité et de production immobilisée sont en baisse, soit 18 k€ sur 12 mois contre 274 k€ sur 9 mois en 2024. Cette baisse est liée à un changement dans la manière de considérer le retour sur investissement de certains développements, qui justifient ainsi de ne pas les immobiliser.

Parmi les autres éléments d'analyse de la baisse des résultats, on peut citer :

- L'impact de la dépréciation du fonds de commerce (-374 K€) sur le résultat d'exploitation (hors EBE), à l'issue du test d'impairment.
- L'impact des dépréciations et abandons (-130 K€) sur les projets de R&D abandonnés ou ne répondant plus aux critères d'activation sur le résultat d'exploitation (hors EBE).

6. Marges

En valeur

(en milliers d'euros)	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois	Variation	%
IOT (Catalog range & Customized)	1 995	1 789	206	11,5%
Modules M2M	154	249	-95	-38,1%
Total marge de production IoT- produits	**2 149**	**2 037**	**112**	**5,5%**
marge de production - services et autre	394	194	200	102,8%
Total marge brute opérationnelle	**2 543**	**2 232**	**311**	**14,0%**

En pourcentage

en % du CA	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois	Variation
IOT (Catalog range & Customized)	54,7%	50,0%	4,7
Modules M2M	68,4%	55,4%	13,0
Total marge de production IoT- produits	**55,5%**	**52,5%**	**3,0**
marge de production - services et autre	78,8%	87,5%	-8,7
Total marge brute opérationnelle	**58,2%**	**52,5%**	**5,7**

IoT Data (catalog range + customized)

La combinaison de ces deux segments représente le cœur stratégique de l'entreprise. Il représente les produits IOT dans leur ensemble.
En valeur, le chiffre d'affaires combiné de ces 2 segments, (les produits catalog range de 3837 k€ et les customized de 307 k€) est en forte baisse sur l'exercice. La marge de la partie catalog range s'établit à 54,7%, soit près de 4% de plus que la marge constatée sur l'exercice précédent, ce qui s'explique par les plus faibles volumes qui ont permis de vendre avec de moindres remises.

La combinaison de ces deux segments représente 95% de notre chiffre d'affaires, réalisé avec une marge de 58,2%.

Les modules sont en baisse.
La marge de cette activité s'établie à 68%, mais pour une activité inférieure à l'année passée.
Le chiffre d'affaires de cette activité non entretenue continue de baisser logiquement et représente aujourd'hui une très faible partie du chiffre d'affaires de l'entreprise, 5%.

Les Services concernent plusieurs types de services.

- Des services d'expertises autour du déploiement de nos offres catalogue (Formation, radio mapping pour installation de réseaux privés Lora, gestion des abonnements aux réseaux),
- Des services digitaux enrichissant la valeur de nos offres catalogue via des plateformes digitales,
- Des services d'étude d'ingénierie associés au développement d'un produit 'custom'.

Le mix de type de service n'a pas évolué de façon significative en comparaison de l'année précédente.

7. Crédit d'Impôt Recherche

Le crédit d'impôt recherche s'élève à 229 K€
L'effort de R&D est permanent pour maintenir les produits et services nécessaires à la stratégie qui a été décidée pour les exercices à venir, et notamment avec le projet 5G maintenant finalisé, financé à hauteur de 606 k€ par la BPI (réparti en 454,5K€ de subventions et 151,5K€ d'avance remboursable) ainsi qu'avec le projet de renouvellement de sa gamme de produit maintenant achevé, qui a été supporté par un prêt à l'innovation de BPI de 350k€.

8. Charges externes (hors sous-traitance de production)

Elles se décomposent de la façon suivante.

Les charges externes sont passées de 1.126k€ à 1.800k€ notamment du fait des management fees du groupe Flexitron qui sont maintenant supportés par Adeunis de façon nominale en proportion de son impact dans le groupe, ce qui n'était pas encore complètement le cas sur l'exercice précédent. Il s'agit de 618k€ sur 2025.

Afin de ne pas impacter la trésorerie et les besoins en liquidités d'Adeunis, le Groupe a accordé des délais de paiement sur ces management fees, qui ne sont à ce jour pas payés.

(en milliers d'euros)	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois
Loyers - maintenance	237	140
Honoraires	786	468
Transports	54	35
Voyages et déplacements	68	105
Assurances	75	52
Assistance technique - R&D	9	60
Dept INDUSTRIEL	0	35
Intérim	12	0
Formation	9	2
Support RH	42	26
Communication et publicité	58	60
Informatique	103	104
divers	347	39
Autres charges externes	**1.800**	**1.126**

9. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Produits Ecxeptionnels	0	213
Charges Exceptionnelles	0	-221
Résultat Exceptionnel	**0**	**-8**

Pour rappel le détail du résultat exceptionnel de l'exercice précédent se décomposait comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2024 9 mois
Couts nets de restructuration (finalisation plan 2023/2024)	10
Provision diverses / litiges (charge nette)	20
Sinistre (charge nette)	10
Honoraires (OPAS et recapitalisation)	-81
Subventions d'investissement	33
Résultat Exceptionnel	**-8**

10. Résultat financier

Le résultat financier de (92 K€) est principalement constitué de la gestion du contrat de liquidité (avance en compte courant d'associés) avec Webdyn S.A.S. (32 K€), des intérêts d'emprunt (43 K€) relatifs aux PGE négociés sur l'exercice 20/21, ainsi que des commissions de financement d'affacturage (22 K€).

11. Résultat net

Le résultat net ressort en perte de (2.775) K€ (vs. une perte de (717) K€ au 31 décembre 2024).

Les principales raisons de cette baisse sont :

1) Un niveau d'activité insuffisant pour atteindre le seuil de rentabilité et couvrir les charges fixes, du fait de :

- La perte de 2 clients importants,
- Un niveau de vente des produits catalogue sensiblement plus bas que prévu,
- Une pression de la concurrence qui porte sur des prix de produits très agressifs, mais aussi sur des catalogues de produits très étendus.

2) Les dépréciations significatives constatées sur les actifs incorporels de la société à l'issue des tests de dépréciation.

12. Évènements importants survenus sur l'exercice

En février 2025, la société ADEUNIS a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant total (prime d'émission incluse) de 1.033.996,50 euros. La période de souscription s'est déroulée du 14 au 21 février 2025 (inclus), à un prix de souscription unitaire de 0,45 € par action.

Cette opération, décidée par le Président Directeur Général le 5 février 2025, dans le cadre de la subdélégation de pouvoirs accordée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 17 décembre 2024, elle-même autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2024, avait pour objectif d'incorporer au capital de la Société l'avance en compte courant de WEBDYN réalisée en janvier 2024, et ainsi de renforcer les capitaux propres de la Société. Le solde du produit net de l'augmentation de capital était destiné à financer le besoin en fonds de roulement de la Société.

A l'issue de l'augmentation de capital, le capital de la Société s'élève à 1.378.662 euros, réparti en 4.595.540 actions.

Conformément à son engagement de garantie, la société WEBDYN a souscrit (i) à titre irréductible à hauteur de sa quote-part dans le capital de la Société et (ii) aux actions nouvelles n'ayant pas été souscrites à titre irréductible pendant la période de souscription, portant sa participation à 76,67% du capital et des droits de vote de la Société.

Avant l'Augmentation de Capital, le capital de la Société était réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote théoriques	%
WEBDYN	1.615.978	70,33 %	1.615.978	70,33 %
Auto-détention	26.979	1,17%	26.979	1,17%
Public	654.813	28,50 %	654.813	28,50 %
Total	**2.297.770**	**100,00%**	**2.297.770**	**100,00%**

A l'issue de l'Augmentation de Capital, et sur la base des informations dont dispose la Société à ce jour, le capital de la Société d'un montant de 1.378.662 euros, sera composé de 4.595.540 actions, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote théoriques	%
WEBDYN	3.523.178	76,67%	3.523.178	76,67%
Auto-détention	26.979	0,59%	26.979	0,59%
Public	1.045.383	22,75%	1.045.383	22,75%
Total	**4.595.540**	**100,00%**	**4.595.540**	**100,00%**

Par ailleurs, les droits du porteur du bon de souscription d'actions (BSA) HARBERT ont été ajustés à la suite de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, conformément aux dispositions du 3° de l'article L.228-99 du Code de commerce, pour être désormais de 1 BSA Harbert donnant droit à un nombre maximum de 78.371,17 actions ADEUNIS, moyennant un prix d'exercice global inchangé de 240.000 euros.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 26 juin 2025, appelée notamment à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, elle a, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, constaté qu'à la clôture dudit exercice les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, et décidé de poursuivre l'activité de la Société, celle-ci disposant d'un délai expirant au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour régulariser la situation.

13. Perspectives

La société base toujours sa stratégie sur l'amélioration continue de la gamme de produits et le développement de nouveaux services avec un focus sur les Grands Comptes mais aussi sur

l'expansion internationale, notamment par l'intermédiaire d'un réseau de distributeurs spécialisés et une démarche de présence commerciale terrain accrue.
Le projet relatif à la 5G qui a été lancé sur l'exercice 2020-2021 est terminé depuis l'exercice précédent et commence à produire ses effets, même si c'est avec une vitesse inférieure aux attentes.
Par ailleurs la société poursuit sa recherche de nouveaux projets Custom avec plusieurs démarches commerciales en cours pour démarrer de nouveaux projets avec des clients existants ou nouveaux. Il s'agit d'un process de long terme.
Enfin pour réagir face à une concurrence (notamment asiatique) extrêmement agressive en termes de prix, la société a entamé une démarche globale dans la création d'offre qui intègre la notion de « Design to Cost », afin de se positionner de façon systématiquement compétitive en prix de vente bien sur, mais en préservant des marges cohérentes.
Le rapprochement avec la société WEBDYN a permis de travailler sur de futures intégrations de solutions dans le domaine des économies d'énergie, après avoir absorbé la transition et réorganisé ses structures. L'ambition de retour à un résultat opérationnel à l'équilibre, (l'indicateur suivi est l'EBE ajusté, EBE comptable ajusté de l'impact CIR, classé en opérationnel et non en Impôt Société), reste notre objectif mais il ne pourra pas être atteint rapidement.
Notons que dans la situation actuelle, il a été étudié la possibilité de réduire la taille de la structure pour diminuer les pertes. Mais cette solution a été écartée car l'équipe actuelle correspond aux moyens minimums nécessaires pour répondre aux besoins de la compétition.

14. Activité de la Société en matière de Recherche et Développement

La politique de R&D est résolument orientée vers l'innovation, les technologies de pointes et l'excellence technique. L'objectif étant pour nos produits d'offrir de réels différenciants technologiques perçus par nos clients et nous détachant de la concurrence.
Il s'agit en effet de privilégier les produits présentant une forte valeur ajoutée, pour diminuer la concurrence et augmenter les marges.

Pour les produits à moindre valeur ajoutée la démarche de « Design to Cost » est systématiquement intégrée au lancement du projet et elle en pilote la viabilité.
En termes d'orientation technologique, ADEUNIS continue de concevoir ses produits à l'état de l'art des technologies sans fil de l'IoT Industriel, en particulier des technologies LPWAN : Lora, WMbus, IOT cellulaire =NB-IOT, LTE M1.
Cette orientation technologique est enrichie d'une partie « Services » avec notre plateforme Cloud de gestion de flottes de capteurs et d'outils de mobilité.

La R&D est orientée exclusivement sur le périmètre IIoT, doté de compétences en radiofréquence, hardware (matériels et équipements), software embarqué et Cloud.
La politique R&D est orientée autour des axes métiers et technologiques suivant :

Axes métiers :

- Réduction des consommations d'énergies dans les bâtiments (Monitoring et Pilotage),
- Qualité de l'air intérieur des bâtiments et pilotage de la ventilation,
- Maintenance connectée des équipements techniques des bâtiments tertiaires.

Axes technologiques :

- L'intégration des protocoles LPWAN cellulaires type LTE M1 et NB IoT dans nos capteurs,
- Les protocoles d'interopérabilité tel que LWM2M,
- L'IA et le Edge Computing permettant d'intégrer plus d'intelligence dans nos produits pour servir les domaines métiers cités ci-dessus,
- L'intégration des contraintes normatives fortes (ATEX),
- L'ajout de nouveaux services sur notre plateforme Cloud KARE+.

15. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

16. Résultats des 5 derniers exercices

(en euros)	31/03/2022	31/03/2023	31/03/2024	31/12/2024 9 mois	31/12/2025 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1.137.635	1.148.885	1.148.885	689.331	1.378.662
nb d'actions ordinaires	2.275.270	2.297.770	2.297.770	2.297.770	4.595.540
nb d'actions à dividende prioritaires	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'action futures à créer					
- par conversion d'obligation	0	0	0	0	0
par exercice de droit de souscription	140.000	80.000	80.000	80.000	80.000
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'Affaires Hors Taxes	6.149.727	5.453.576	4.793.179	4.250.183	4.369.098
Résultat avant Impots, participation et dotations amortissement et provisions	-396.921	-871.399	-1.346.159	-506.004	-2.036.410
impot su les benefices	-313.479	-403.492	-349.514	-166.358	-229.190
Participation des Salariés	0	0	0	0	0
Résultat après Impots, participation et dotations amortissement et provisions	-397.281	-622.776	-1.879.676	-717.727	-2.774.701
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par Action					
Résultat après Impots, participation mais avant dotations amortissement et provisions	-0,28	-0,20	-0,43	-0,15	-0,39
Résultat après Impots, participation et dotations amortissement et provisions	-0,17	-0,27	-0,82	-0,31	-0,60
dividende par action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	33	33	27	27	24
Montant de la masse salariale	1.764.489	1.846.676	1.819.455	1.195.236	1.633.981
Montant des avantages sociaux	834.102	862.610	837.409	566.366	780.108

Rappel : le nombre maximal d'actions potentielles futures à créer de 80 000 correspond au montant maximum autorisé en nominal (*i.e.* 40.000 euros, sur la base de la valeur nominale de l'action avant la réalisation de la réduction du capital sociale réalisée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2024, soit 0,50 euro) des actions susceptibles d'être émises sur exercice du BSA Harbert qui est toujours en attente de levée d'option.

17.Résultat de l'exercice écoulé et affectation

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

Affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à (2.774.701,10) €, en totalité au compte « Report à Nouveau » qui se trouverait ainsi porté de (2.137.849,24) € à (4.912.550,34) €.

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 de la Société font ressortir que les capitaux propres de la Société sont de nouveau inférieurs à la moitié du capital social. A titre de rappel, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenu le 26 juin 2025 a constaté qu'au 31 décembre 2024 les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, et décidé de poursuivre l'activité de la Société, cette dernière disposant d'un délai de deux ans pour reconstituer ses capitaux propres.

18. Information sur les conséquences environnementales de l'activité de la Société

Bien que la taille d'ADEUNIS soit en dessous des seuils contraignants, nous démontrons une forte implication sur ces sujets depuis plusieurs années. Avec une approche RSE en cours.
Notre contribution principale est de fournir à nos clients des solutions menant à une réduction entre 15% et 20% de leur consommation énergétique. Notre marché du bâtiment existant étant consommateur d'une partie importante de l'énergie des pays concernés.
Par ailleurs, nous opérons avec un modèle 'Fabless' sans unité de production nous appartenant.

19. Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître au titre des dépenses non déductibles du résultat fiscal et visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts la somme de 0 €.

20. Structure financière

Au 31 décembre 2025, ADEUNIS présente une situation bilancielle avec des capitaux propres s'élevant à (1.597)k€, avec un capital social de 1.379k€, une trésorerie disponible de 354k€ et un endettement auprès des établissements de crédit en capital restant dû de 1.061k€,

avance BPI remboursables de 131k€, Assurance Prospection de 59k€ et intérêts courus pour 1k€.
En outre nous constatons une avance en compte courant d'actionnaire par la société Webdyn de 1.227k€, ainsi qu'un solde de dettes fournisseurs intragroupes de 1.285k€.

Malgré l'augmentation de capital réalisée en février 2025, Les capitaux propres de la société demeurent négatifs au 31 décembre 2025, du fait des nouvelles pertes constatées sur cet exercice.

21. Description des faits marquants de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice 2025, la société ADEUNIS a connu un évènement majeur.
Au mois de février 2025, il a été procédé à une augmentation de capital.
L'Augmentation de Capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été souscrite en totalité, pour un montant brut de 1.033.996,50 euros se traduisant par l'émission de 2.297.770 Actions Nouvelles.
Le capital a ainsi été porté à 1.378.662 euros pour un total de 4.595.540 actions.
Voir données détaillées au §12.

22. Description des faits marquants survenus après la clôture de l'exercice écoulé

Aucun évènement significatif à rapporter depuis la clôture.

23. Principe de continuité d'exploitation

<u>Continuité d'exploitation</u>
La situation de l'entreprise est aujourd'hui critique pour les raisons suivantes :

- Les capitaux propres sont négatifs et la situation de trésorerie est très tendue avec une incapacité de la société à subvenir à ses besoins sans le support récurrent du Groupe Flexitron (Webdyn) pour compenser les pertes en apportant les fonds nécessaires,
- la trésorerie disponible s'élève à 354 k€, incluant 1.253 k€ de prêts et avances conditionnées (PGE et innovation / assurance prospection BPI), 1.227 K€ d'avance en compte courant de l'actionnaire de contrôle, Webdyn, (hors dettes fournisseurs intra-groupe cumulées de 1.285 K€),
- Les perspectives à court et moyen termes sont–très incertaines sur la capacité de la société à redevenir rentable et autonome financièrement (cette réalité étant traduite dans les Business Plan).

La conséquence de ces constats conduit à la nécessaire dépréciation du fonds de commerce, qui aggrave encore le niveau des fonds propres.

Ainsi force est de constater qu'il existe à ce jour une incertitude importante sur la capacité de la société à assurer, par ses seuls moyens, la poursuite de son activité et la continuité de son exploitation.

Toutefois l'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue pour l'établissement des comptes annuels au 31/12/2025, compte tenu :

- D'une nouvelle recapitalisation envisagée au cours du 2nd semestre 2026,
- Et du maintien confirmé, par son principal actionnaire, le groupe Flexitron via la société Webdyn, d'un soutien financier fort et continu.

24. Informations relatives à l'actionnariat

24.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2025, à la connaissance de la Société, le capital est réparti de la façon suivante :

Actionnaires	Nb d'actions	%	Nb de droits de vote	%
WEBDYN	3.523.178	76,67%	3.523.178	76,67%
Auto-détention	26.979	0,59%	26.979	0,59%
Public	1.045.383	22,75%	1.045.383	22,75%
Total	**4.595.540**	**100,00%**	**4.595.540**	**100,00%**

24.2. Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société.

24.3. Mouvements sur le titre – auto-détention ADEUNIS

La Société n'a procédé à aucune opération d'achat et de vente d'actions propres entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice.

Il est à noter que le contrat de liquidité conclu avec CIC est suspendu depuis décembre 2023, date d'annonce du projet d'offre publique d'achat visant la Société. Ces transactions sont toujours suspendues.

A la clôture de l'exercice la Société détient 26.979 actions auto-détenues, représentant 0,59% du capital social.

A la fin de l'exercice la valeur nominale des actions auto-détenues est de 8.093,70 euros, et la valeur comptable est de 8.093,70 euros. Ces actions sont affectées au seul objectif d'animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI.

24.4. Mouvements sur le titre sur le marché

ADEUNIS RF SACA		
Cours en début de période	02/01/2025	**0,71 €**
Cours en fin de période	31/12/2025	**0,58 €**
Variation période		**(18,31%)**
Plus Haut		**0,94**
Plus Bas		**0,47**
Volume moyen/j		**2 126**
Rotation du capital		**11,8%**
Rotation du flottant		**51,86%**
Plus forte hausse en %		**20,59%**
Plus forte baisse en %		**(23,35)%**
Plus forte volatilité		**30,46%**
Volatilité intraday moyenne		**5,82%**
Volume Euronext		**542 143**

24.5. Actionnariat salarié

En application du dispositif d'épargne salariale visé à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte annuellement de l'état de la participation des salariés au capital social.

À la clôture de l'exercice, sont prises en compte dans cette participation salariée les actions nominatives détenues directement par les salariés en vertu d'un plan d'actions gratuites dont l'attribution a été autorisée après aout 2015. A ce titre, nous vous précisons que la participation salariée s'élève au 31 décembre 2025 à 0 % du capital.

24.6. Opérations sur titres des mandataires sociaux, des responsables de haut niveau et des personnes qui leurs sont étroitement liées réalisées au cours du dernier exercice

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les opérations sur titres des mandataires sociaux, des responsables de haut niveau et des personnes qui leur sont étroitement liées suivantes ont été déclarées :

Nom / raison sociale	**José Maria Vilallonga Presas**
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Administrateur
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	**WEBDYN**
Description de l'instrument financier	Actions
Cessions d'instruments financiers : Montant total des cessions	Néant
Acquisitions d'instruments financiers : Montant total des acquisitions	**Le 28 février 2025 :** Souscription à 1.907.200 actions nouvelles à un prix unitaire de 0,45 euro, dans le cadre de l'augmentation de capital ayant fait l'objet d'un communiqué de résultat de la société en date du 26 février 2025.

24.7. Prises de participation significatives du capital ou des droits de vote ou prise de contrôle

Néant

24.8. Action d'autocontrôle et participations croisées

Néant

24.9. Avis de détention de plus de 10% du capital d'une autre société par actions

Néant

24.10. Prêts interentreprises

Néant

25. Principaux risques et incertitudes

25.1. Risques liés au marché

Risques liés à la maturité de l'activité et au développement des produits

Pour l'IoT Industriel (IIoT), les réseaux LPWAN ou LORA ne répondent pas à l'ensemble des 'use cases' clients. C'est la raison pour laquelle nous avons lors des dernières années fait les investissements nécessaires pour implémenter les nouveaux réseaux NB IOT et LTE M1 et assurer la disponibilité des capteurs associés.

Par ailleurs, l'évolution des applications clients et de leurs besoins nous obligent à toujours intégrer plus d'intelligence dans nos capteurs afin d'être au plus prêt des besoins et usages clients tout en restant compatibles avec les capacités des réseaux.

Enfin nos développements doivent intégrer toute la flexibilité possible pour assurer la meilleure pérennité et évolutivité face aux risques de pénuries de composants, ou d'émergence de nouvelles technologies disruptives.

Risques liés à l'évolution du marché

Dans le milieu industriel et notamment pour les grands groupes, le temps d'intégration de nouvelles technologies et la proposition de nouveaux services autour de l'IoT et des réseaux LPWAN apparaît un peu plus long que les prévisions des analystes, rendant les perspectives de croissance moins rapides que prévues. Il faut donc composer avec ce facteur dans un contexte où l'arrivée de nouveaux réseaux n'invite pas à des choix rapides pouvant créer le doute dans certains cas. Notre approche agnostique des réseaux, nos développements des protocoles 5G, notre multi-supports et notre excellence industrielle nous permettent de maintenir le cap de croissance sur les exercices à venir.
Avec l'arrivée dans nos gammes des protocoles 5G, le levier de compétitivité à l'International est maintenant en place, pour apporter des perspectives de croissance basée sur un marché plus vaste.
Enfin, la perspective nouvelle de mise en place de solutions intégrées à la suite de l'acquisition d'ADEUNIS par la société WEBDYN, dans le domaine des économies d'énergie à réaliser sur le bâti existant (décrets tertiaire et bacs) va permettre de consolider une approche plus globale des besoins clients, et doit conforter la position du nouveau périmètre de groupe sur ces marchés.
L'évolution de la norme CE RED incluant désormais des exigences fortes en matière de Cyber Sécurité sur les produits communicants implique aujourd'hui une contrainte très forte, que nous avons intégrée dans nos process de création d'offre.

Enfin le paysage concurrentiel est de plus en plus encombré, avec l'arrivée en force d'acteur chinois pratiquant des prix très agressif et des fonctionnalités multiples.

25.2. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société détient actuellement un brevet, deux familles de marques et 30 noms de domaines. Elle a aussi obtenu la concession de licences sur un certain nombre de brevets ou de logiciels pour des produits qu'elle exploite ou sont en cours de développement. Le projet économique de la Société dépend notamment de sa capacité à obtenir, maintenir et assurer, contre les tiers, la protection de ses brevets, marques et demandes y afférents ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ou assimilés (tels que notamment ses secrets commerciaux, secrets d'affaires et son savoir-faire) ou ceux qu'elle est autorisée à exploiter dans le cadre de ses activités. Il est également important, pour la réussite de son activité, que la Société soit en mesure de disposer d'une protection similaire pour l'ensemble de ses autres droits de propriété intellectuelle en Europe, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres pays clés. La Société, qui y consacre d'importants efforts financiers et humains, entend poursuivre sa politique de protection par de nouveaux dépôts de brevets dès lors qu'elle le jugera opportun.

25.3. Risques financiers

Risques sur les besoins de financement.
Au 31 décembre 2025, les disponibilités de la société s'élevaient à 354k€.
Ce montant de disponibilités provient de l'octroi de PGE de 825k€ et 600k€ auprès de nos 3 principaux partenaires bancaires au cours de l'année 2020/2021 et 2022/2023, transformés en prêt à moyen terme, d'un prêt à l'innovation BPI de 350 k€ qui nous a permis de lancer en parallèle du projet 5G une refonte de notre gamme de produit, d'un prêt Innovation BPI de 300k€ pour permettre l'accélération de notre projet de croissance à l'international et de l'injection de liquidité par le Groupe Flexitron (Webdyn) en 2025 à hauteur de 1.200k€, qui ont permis à Adeunis de retrouver une situation de trésorerie moins tendue.
La société présente donc des dettes à hauteur de 1.253k€ et une dette envers le Groupe de 1.226k€.

La Société a diminué ses effectifs lors de l'entrée au capital de WEBDYN et de l'optimisation/rationalisation des structures qui a suivi, avec la suppression de postes en doublons qui étaient apparus.
Depuis, la Société a poursuivi ses actions de maîtrise des dépenses.

Adeunis a continué de suivre une politique stricte en matière d'achat de sous-traitance de ses produits pour atténuer au maximum cette utilisation de trésorerie, désynchronisée des ventes.
La politique stratégique commerciale de la Société ainsi que la mise en place de mesures de maîtrise des dépenses et des investissements ont poursuivi l'assainissement de la structure de coûts de la Société.

Il apparaît nécessaire de rappeler ici les éléments d'analyse donnés également en §23, à savoir que la situation de l'entreprise est aujourd'hui critique pour les raisons suivantes :

- Les capitaux propres sont négatifs et la situation de trésorerie est très tendue avec une incapacité de la société à subvenir à ses besoins sans le support récurrent du Groupe Flexitron (Webdyn) pour compenser les pertes en apportant les fonds nécessaires,
- Les perspectives à court et moyen termes sont négatives sur la capacité de la société à redevenir rentable et autonome financièrement (cette réalité étant traduite dans les Business Plan),

La conséquence de ces constats conduit à la nécessaire dépréciation du fonds de commerce, qui aggrave encore le niveau des fonds propres.

Ainsi force est de constater que la Société n'est pas en mesure d'assurer, par ses seuls moyens, la poursuite de son activité et la continuité de son exploitation, lesquelles demeurent entièrement conditionnées à :

- Une nouvelle recapitalisation, et
- Au maintien, par son principal actionnaire, le groupe Flexitron via la société Webdyn, d'un soutien financier fort.

26. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

26.1. Modalité d'exercice de la direction générale

La Société est une société anonyme à conseil d'administration.

Au jour du présent rapport, la direction générale de la société est assurée par Monsieur Hervé BIBOLLET qui cumule également la fonction de Président du Conseil d'administration en tant que Président-Directeur Général.

26.2. Composition du conseil d'administration

En application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après la liste des mandats dont étaient titulaires les mandataires sociaux de notre Société durant l'exercice :

Nom	Mandat	Principale fonction dans le Groupe	Principale fonction hors du Groupe	Date de début et fin de mandat
Muriel Bethoux	Administrateur indépendant	Néant	Néant	Première nomination : 29 septembre 2010 Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Jean-Luc Baudouin	Administrateur	Directeur Général Adjoint de Webdyn et Adeunis	Néant	Première nomination : 20 avril 2021, *étant précisé que cette nomination a été ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 septembre 2021* Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Jacques Letzelter	Administrateur indépendant	Néant	VP & GM Power Management and Control Components EMEA, Eaton Managing Director Eaton Holding (Austria) GmbH	Première nomination : 10 novembre 2022, *étant précisé que cette nomination a été ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 septembre 2023* Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Hervé Bibollet	Président Directeur Général / Administrateur	Directeur Général de Webdyn	Néant	Première nomination : 15 décembre 2023, *étant précisé que cette nomination a été ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 septembre 2024* Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

José Maria Vilallonga Presas	Administrateur	Président Directeur Général des sociétés FLEXITRON et INTERFACOM	Néant	Première nomination : 15 décembre 2023, *étant précisé que cette nomination a été ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 septembre 2024* Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2029 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Nuria Vilallonga Gonzalez	Administrateur	Administrateur de la société FLEXITRON	Néant	Première nomination : 15 décembre 2023, *étant précisé que cette nomination a été ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 septembre 2024* Echéance du mandat : à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, appelée notamment à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Hervé Bibollet. Sous réserve de ce renouvellement, le Conseil d'administration envisage également de le renouveler dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

27. Conventions réglementées et transactions avec des parties liées

Nous vous informons que notre Société n'a effectué aucune transaction avec des parties liées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception de conventions courantes conclues à des conditions normales.

Nous vous précisons qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ni postérieurement à sa clôture.

28. Conventions conclues entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires de la Société disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10% et une filiale de la Société

Néant.

29. Délégation en matière d'opération sur le capital en cours de validité et utilisation sur l'exercice

	Durée de l'autorisation	Prix d'émission des actions	Montant nominal maximal en euros	Utilisation de la délégation à la date des présentes
Assemblée générale du 26 septembre 2024				
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes (10ème résolution)	26 mois	-	Dans la limite du montant des sommes pouvant être incorporées au capital à la date de l'augmentation de capital *Plafond independent*	Néant
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription (avec possibilité d'instaurer un délai de priorité) par offre au public à l'exception des offres visées au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier (12ème résolution)	26 mois	au moins égale à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 20%.	Pour les actions : 800.000€ * Pour les titres de créances : 10.000.000 € **	Néant
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des titres de capital à émettre, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre au public visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (13ème résolution)	26 mois	au moins égale à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 20%.	Pour les actions : 700.000€ et dans la limite de 30% du capital par an * Pour les titres de créances : 10.000.000 € **	Néant
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre en faveur des salariés et mandataires sociaux de la Société et de sociétés lui étant liées (2) (16ème résolution)	38 mois	-	10 % du capital au jour de la décision de leur attribution par le conseil *Plafond indépendant*	Néant
Assemblée générale du 26 juin 2025				

Délégation de compétence donnée au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des titres de capital à émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription (7ème résolution)	26 mois	-	Pour les actions : 1.300.000 € Pour les titres de créances : 10.000.000 € *Plafonds indépendants*	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (1) (8ème résolution)	18 mois	au moins égal à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de 20%	Pour les actions : 500.000 € * Pour les titres de créances : 10.000.000€ **	Néant
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires (9ème résolution)	26 mois	Au même prix que l'émission initiale	Dans la limite de 15 % du montant de l'émission initiale	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail (10ème résolution)	26 mois	Le prix des actions à souscrire sera déterminé conformément aux méthodes indiquées à l'article L. 3332-20 du Code du travail	0,5% du capital social apprécié au jour de la décision du Conseil d'administration *Plafond indépendant*	Néant
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce (6ème résolution)	24 mois		10% du capital social sur une période de 24 mois	Néant

* plafond commun
** plafond commun
(1) la catégorie de personnes est la suivante :

- les sociétés industrielles ou commerciales du secteur de l'électronique, du numérique, de la « Smart city », ou du « Smart building » ayant réalisé un chiffre d'affaires consolidé annuel minimum de 10 millions d'euros au titre du dernier exercice clos précédant la décision du Conseil d'administration prise sur la base de la présente délégation ; ou

- les sociétés ou fonds d'investissement ou fonds gestionnaires d'épargne collective de droit français ou de droit étranger, ayant investi au cours des 24 derniers mois plus de 500.000 euros dans le secteur de l'électronique, du numérique, de la « Smart city », ou du « Smart building »

(2) L'attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, serait réalisée au profit :

(i) des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce,
(ii) et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

30.Rémunération des mandataires sociaux

Monsieur Hervé Bibollet, Président Directeur Général de la société, ne perçoit aucune rémunération de la Société en contrepartie de l'exercice de son mandat social.

Les administrateurs n'ont perçu au cours de l'exercice aucune rémunération au titre de leurs mandats.

31. Permanence des méthodes Comptables

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des Etats financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ADEUNIS présente ses Etats financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement

Les principales incidences apportées par le règlement ANC n° 2022-06 sont résumées comme suit :
Les quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice sont à compter de 2025 enregistrées dans le poste « subventions » du résultat d'exploitation (montant de 82 K€ en 2025).
Les mises au rebut sur immobilisations corporelles et incorporelles (les projets R&D notamment) sont reclassées du resultat expceptionnel vers le poste « Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. Cedées » et « Autres charges » du résultat d'exploitation pour un montant de 130 K€ en 2025.

32. Information sur les délais de paiement

En milliers d'Euros	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
2025	Non échu / 0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	Non échu / 0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus -1	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	65					145	106					36
Montant total des factures concernées (TTC)	237.017	88.733	48.814	139.302	977.850	1.254.699	331.520	148.435	23.387	5.484	-7.160	170.146
Pourcentage du montant total des achats (y compris immobilisations) de l'exercice (TTC)	5,05%	1,89%	1,04%	2,97%	20,83%	26,73%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							6,75%	3,02%	0,48%	0,11%	-0,15%	3,47%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues (TTC)	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

33.Attribution d'actions gratuites et BSA

Nous vous précisons qu'il n'existe, au jour du présent rapport, aucun plan d'attribution gratuites d'actions en vigueur.

Bons de souscription d'actions

Il est rappelé que la société HARBERT a souscrit à un bon de souscription d'actions (BSA) lui donnant droit de souscrire à un nombre d'actions représentant 12% des fonds qui avaient été empruntés sur l'ensemble de l'émission obligataire, soit un montant maximum global de 240.000 euros.

Au 31 décembre 2025, les principales caractéristiques de ce BSA figurent ci-après :

BSA	
Nombre de BSA émis	1
Date d'autorisation par l'assemblée générale	17-Sep-19
Date d'émission par le Conseil d'Administration	28-Oct-19
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites sur exercice du BSA	Un nombre d'actions représentant un maximum global de 240.000 euros, soit 78.371,17 Actions à la date des présentes sur la base d'un prix de souscription de 3,062 euros par action.
Date d'expiration	28-Oct-29
Prix de souscription du BSA	Gratuit
Prix d'exercice	Le prix est calculé, au libre choix d'HARBERT, selon l'une des méthodes suivantes : (i) un prix égal à 95% de la moyenne des cours moyens pondérés de l'action Adeunis durant les 10 jours de bourse précédents la date de la décision d'émission des BSA par le Conseil d'Administration ; ou (ii) un prix égal par action Adeunis au cours le plus bas de l'action Adeunis enregistré en 2019~~,~~ ; ou (iii) le paiement en numéraire de la valeur nominale de chacune des actions émises par exercice des BSA sur la base du prix net d'émission permettant au titulaire de recevoir par la suite un certain nombre d'actions, entièrement libérées, (ci-après « X ») où X est égal à Y-Z, Z étant calculé comme suit : $Z = \frac{Y(B-C)}{A}$ Où: X = le nombre d'actions émises par exercice des BSA devant être attribuées au titulaire (nonobstant tout rompus) ; Y = le nombre d'actions émises par exercice des BSA devant être attribuées au titulaire en fonction de l'exercice de ses Droits de Souscription (tel que ce terme est défini dans le contrat d'émission des BSA) ; A = la juste valeur de marché de chacune des actions émises par exercice des BSA à la date d'exercice, calculée conformément à la méthode décrite ci-après ; B = le prix d'exercice ; et C = la valeur nominale des actions émises par exercice des BSA . La juste valeur de marché de chacune des actions émises par exercice des BSA (ci-après "A") devra être calculée de la façon suivante : - Si la date d'exercice des BSA a lieu pendant que la Société est cotée, "A" sera égal à la moyenne du cours de clôture des actions Adeunis sur la période de trente jours de bourse se terminant le troisième jour précédant la date de notification de - Si la date d'exercice des BSA a lieu après que la société soit sortie de cote, "A" sera égal à la moyenne pondérée des cours vendeurs de clôture ou, subsidiairement, le cours acheteur de clôture des actions de la société sur la période de dix jours ouvrés se terminant le troisième jour précédant la date de réalisation de la notification d'exercice.

Il est précisé cependant qu'à la suite de l'augmentation de capital réalisée le 28 février 2025 avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, conformément aux termes du contrat d'émission du BSA HARBERT ainsi qu'aux dispositions légales et règlementaires applicables, le Président Directeur Général a, sur délégation du Conseil d'administration, décidé de procéder à l'ajustement du nombre maximum d'actions pouvant être émises sur exercice du BSA HARBERT : le BSA HARBERT donne droit désormais à un

nombre maximum de 78.371,17 actions nouvelles, moyennant un prix d'exercice global inchangé de 240.000 euros, soit un prix implicite par action d'environ 3,062 euros.

L'ajustement des droits du porteur du BSA HABERT a été réalisé conformément aux dispositions du 3° de l'article L.228-99 du Code de commerce et du 1° a) de l'article R228-91 du Code de commerce, à savoir en appliquant à l'ancienne parité d'exercice du BSA, le rapport entre la valeur du droit préférentiel de souscription et la valeur de l'action après détachement du droit préférentiel de souscription, telles qu'elles ressortent de la moyenne des premiers cours cotées pendant toutes les séances de bourse incluses dans la période de souscription ou période de négociation, selon le cas, sur Euronext Growth.

Soit : Parité d'exercice du BSA Harbert * ((valeur de l'action après détachement + valeur du DPS)/valeur de l'action après détachement)

Où : Parité = 1BSA pour 70 796 actions nouvelles (sur la base d'un prix d'exercice par action de 3,390 euro)
Valeur de l'action après détachement = 0,691 euro
Valeur du DPS = 0,0738 euro

* *

c. Comptes Annuels

ÉTATS DE SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT

	12 MOIS	9 MOIS
COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue	4 369	4 250
Montant net du chiffre d'affaires	**4 369**	**4 250**
Production stockée	250	-578
Production Immobilisée	18	274
Subventions	98	13
Reprises sur dépréciations et provisions	171	82
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Autres produits	17	4
Total produits exploitation (I)	**4 923**	**4 045**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-282	0
Variation de stock	0	0
Achats de matières premières et autres appros.	-768	-507
Variation de stocks	-158	-128
Autres achats et charges externes	-2 870	-1 920
Impôts, taxes et versements assimilés	-54	-40
Salaires	-1 634	-1 195
Cotisations sociales	-780	-566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-673	-425
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-374	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-92	-22
Dotations aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cedées	-74	
Autres charges	-76	-6
Total des charges d'exploitation (II)	**-7 835**	**-4 809**
Résultat d'exploitation (I+II)	**-2 912**	**-764**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	7	2
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total produits financiers (V)	**7**	**2**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-7

Intérêts et charges assimilées	-97	-106
Différences négatives de change	-1	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cedées		
Dotations aux provisions		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**-98**	**-113**
Résultat financier (V+VI)	**-91**	**-111**
Résultat courant avant impôts (I+II+III+IV+V+VI)		
Produits exceptionnels (VII)	**0**	**213**
Charges exceptionnelles (VIII)	**0**	**-221**
Résultat exceptionnel (VII+VIII)	**0**	**-8**
Participation des salariés aux résultats (IX)	**0**	**0**
Impôt sur les bénéfices / CIR (X)	**229**	**166**
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 930**	**4 260**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**-7 704**	**-4 977**
BENEFICE / PERTE	**-2 774**	**-717**
Résultat par action – pour 4 595 540 actions en 2025 / 2 297 770 actions en 2024	-0,60	-0,31

BILAN

ACTIF *(en milliers d'euros)*	31/12/2025 BRUT	31/12/2025 AMORT. ET DÉPRÉC.	31/12/2025 NET	31/12/2024 NET
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1706	-935	771	832
Concessions, brevets, licences, marques, procédés	580	-580	0	0
Solutions informatiques, droits et valeurs similaires	50	-50	0	
Fonds commercial	374	-374	0	374
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	4		4	595
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 066	-1 731	335	426
Autres immobilisations corporelles	130	-108	22	21
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	8	0	8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	167	0	167	173
Total actif immobilisé (III)	**5 085**	**-3 778**	**1 307**	**2 429**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	479	-350	129	378
En-cours de production				
Produits finis	0	0	0	527
Marchandises	1185	-247	938	0
Avances et acomptes sur commandes	38	0	38	47
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	509	0	509	791
Autres créances	397	0	397	582
Charges constatées d'avance	115	0	115	100
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	355	0	355	409
Total actif circulant (IV)	**3 078**	**-597**	**2 481**	**2 834**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				7
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**8 163**	**-4 375**	**3 788**	**5 270**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé : 1 379)	1 379	689
Primes d'émission, fusion, apport	345	0
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserve légale	64	64
Réserves statutaires ou contractuelles	1324	0
Réserves réglementées		
Autres réserves	5	1 330
Report à nouveau	-2138	-1420
Résultat de l'exercice	-2774	-717
Subvention d'Investissement	199	280
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	**-1 596**	**226**
Total avances conditionnées	**132**	**151**
Provisions pour risques	76	94
Provisions pour charges	0	0
Total des provisions (II)	**76**	**94**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emrpunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 062	1 533
Emprunts et dettes financières diverses	59	797
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes	39	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 555	994
Dettes fiscales et sociales	753	611
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 704	864
Produits constatés d'avance	4	0
Total des dettes (III)	**5 176**	**4 799**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)	0	0
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	**3 788**	**5 270**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Autre	Résultat	Capitaux
Capitaux propres 31/03/2024	**1.149**	**0**	**1.393**	**233**	**-1.880**	**895**
Affectation du résultat au 31/03/2024			-1.880		1.880	**0**
Variation de capital	-460	0				**-460**
Ecart de change						**0**
Autres variations			460	47		**507**
Résultat au 31/12/2024					-717	**-717**
Capitaux propres 31/12/2024	**689**	**0**	**-27**	**280**	**-717**	**225**
Affectation du résultat au 31/12/2024			-717		717	**0**
Variation de capital	690					**690**
Ecart de change						**0**
Autres variations		345		-81		**264**
Résultat au 31/12/2025					-2.774	**-2.774**
Capitaux propres 31/12/2025	**1.379**	**345**	**-744**	**199**	**-2.774**	**-1.595**

*

* *

ADEUNIS

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL 2025

Exercice clos au 31 Décembre 2025

Société anonyme au capital de 1 378 662 Euros

Siège social : Parc Technologique Pré Roux
38920 CROLLES
430 190 496 RCS GRENOBLE

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 3.786.804,22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4.369.097,98 Euros et dégageant une perte de 2.774.701,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Il est rappelé que l'exercice clos au 31/12/2024 couvrait la période du 01/04/2024 au 31/12/2024 et avait une durée exceptionnelle de 9 mois.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En février 2025, la société ADEUNIS a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant total (prime d'émission incluse) de 1.033.996,50 euros. La période de souscription s'est déroulée du 14 au 21 février 2025 (inclus), à un prix de souscription unitaire de 0,45 € par action.

Cette opération, décidée par le Président Directeur Général le 5 février 2025, dans le cadre de la subdélégation de pouvoirs accordée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 17 décembre 2024, elle-même autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2024, avait pour objectif d'incorporer au capital de la Société l'avance en compte courant de WEBDYN réalisée en janvier 2024, et ainsi de renforcer les capitaux propres de la Société. Le solde du produit net de l'augmentation de capital était destiné à financer le besoin en fonds de roulement de la Société.

A l'issue de l'augmentation de capital, le capital de la Société s'élève à 1.378.662 euros, réparti en 4.595.540 actions.

Conformément à son engagement de garantie, la société WEBDYN a souscrit (i) à titre irréductible à hauteur de sa quote-part dans le capital de la Société et (ii) aux actions nouvelles n'ayant pas été souscrites à titre irréductible pendant la période de souscription, portant sa participation à 76,67% du capital et des droits de vote de la Société.

Avant l'Augmentation de Capital, le capital de la Société était réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote théoriques	%
WEBDYN	1.615.978	70,33 %	1.615.978	70,33 %
Auto-détention	26.979	1,17%	26.979	1,17%
Public	654.813	28,50 %	654.813	28,50 %
Total	**2.297.770**	**100,00%**	**2.297.770**	**100,00%**

A l'issue de l'Augmentation de Capital, et sur la base des informations dont dispose la Société à ce jour, le capital de la Société d'un montant de 1.378.662 euros, sera composé de 4.595.540 actions, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote théoriques	%
WEBDYN	3.523.178	76,67%	3.523.178	76,67%
Auto-détention	26.979	0,59%	26.979	0,59%
Public	1.045.383	22,75%	1.045.383	22,75%
Total	**4.595.540**	**100,00%**	**4.595.540**	**100,00%**

Par ailleurs, les droits du porteur du bon de souscription d'actions (BSA) HARBERT ont été ajustés à la suite de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, conformément aux dispositions du 3° de l'article L.228-99 du Code de commerce, pour être désormais de 1 BSA Harbert donnant droit à un nombre maximum de 78.371,17 actions ADEUNIS, moyennant un prix d'exercice global inchangé de 240.000 euros.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 26 juin 2025, appelée notamment à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, elle a, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, constaté qu'à la clôture dudit exercice les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, et décidé de poursuivre l'activité de la Société, celle-ci disposant d'un délai expirant au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour régulariser la situation.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03, modifié par le règlement ANC n°2022-06, et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

• Continuité de l'exploitation,

• Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

• Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Il est rappelé que l'exercice clos au 31/12/2024 couvrait la période du 01/04/2024 au 31/12/2024 et avait une durée exceptionnelle de 9 mois.

2.2 Permanence des méthodes

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des Etats financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ADEUNIS présente ses Etats financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Ce changement de référentiel constitue un changement de méthode comptable.

Les principales incidences apportées par le règlement ANC n° 2022-06 sont résumées comme suit :

- Les quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice, antérieurement présentées en résultat exceptionnel, sont à compter de 2025 enregistrées dans le poste « subventions » du résultat d'exploitation (montant de 82 K€ en 2025).

- Les mises au rebut sur immobilisations corporelles et incorporelles (les projets R&D notamment) sont reclassées du résultat exceptionnel vers le poste « Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. Cédées » et « Autres charges » du résultat d'exploitation pour un montant de 130 K€ en 2025.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.3. Information complémentaire sur le principe de continuité d'exploitation

La situation de l'entreprise est aujourd'hui critique pour les raisons suivantes :

- Les capitaux propres sont négatifs et la situation de trésorerie est très tendue avec une incapacité de la société à subvenir à ses besoins sans le support récurrent du Groupe pour compenser les pertes en apportant les fonds nécessaires,

- la trésorerie disponible s'élève à 354 k€, incluant 1.253 k€ de prêts et avances conditionnées (PGE et innovation / assurance prospection BPI), 1.227 K€ d'avance en compte courant de l'actionnaire (hors dettes fournisseurs intra-groupe cumulées de 1.285 K€)

- Les perspectives à court et moyen termes sont très incertaines sur la capacité de la société à redevenir rentable et autonome financièrement (cette réalité étant traduite dans les Business Plan),

La conséquence de ces constats conduit à la nécessaire dépréciation du fonds de commerce, qui aggrave encore le niveau des fonds propres.

Ainsi force est de constater qu'il existe à ce jour une incertitude importante sur la capacité de la société à assurer, par ses seuls moyens, la poursuite de son activité et la continuité de son exploitation.

Toutefois l'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue pour l'établissement des comptes annuels au 31/12/2025, compte tenu :
- D'une nouvelle recapitalisation envisagée au cours du 1er semestre 2026,
- Et du maintien confirmé, par son principal actionnaire, le groupe Flexitron via la société Webdyn, d'un soutien financier fort, continu et durable.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Poste à Poste	Acquisitions
Frais de développement	1 344 761	502 339	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés	579 849		
Solutions informatiques, droits et valeurs similaires	49 798		
Fonds commercial	373 977		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	605 655		20 732
Total immobilisations incorporelles	**2 954 040**	**502 339**	**20 732**
Terrains			
Constructions			
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 050 082	62 391	25 065
Autres immobilisations corporelles	114 317		15 668
Total immobilisations corporelles	**2 164 399**	**62 391**	**40 733**
Autres titres immobilisés	8 094	0	0

Prêts, autres immobilisations financières	173 913	0	7 974
Total immobilisations financières	**182 007**	**0**	**7 974**
TOTAL GENERAL	**5 300 446**	**564 730**	**69 439**

	Diminutions			Valeur brute
	Poste à Poste	Cessions	Mises hors service	en fin d'exercice
Frais de développement			141 401	1 705 699
Concessions, brevets, licences, marques, procédés				579 849
Solutions informatiques, droits et valeurs similaires				49 798
Fonds commercial				373 977
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	564 730	56 764		4 893
Total immobilisations incorporelles	**564 730**	**56 764**	**141 401**	**2 714 216**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels			71 404	2 066 134
Autres immobilisations corporelles				129 985
Total immobilisations corporelles	**0**	**0**	**71 404**	**2 196 119**
Autres titres immobilisés				8 094
Prêts, autres immobilisations financières		14 931		166 956
Total immobilisations financières	**0**	**14 931**		**175 050**
TOTAL GENERAL	**564 730**	**71 695**	**212 805**	**5 085 385**

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions - Reprises	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 142 785	526 053	102 751	1 566 087
Imobilisations corporelles	1 717 639	148 230	37 251	1 828 618
Immobilisations Financières				
TOTAL GENERAL	2 860 424	674 283	140 002	3 394 705

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	373.977			373.977	373.977
Total	373.977			373.977	373.977

Le fonds de commerce figure à l'actif pour 373 K€ en valeur brute.

Au regard des critères inhérents à l'utilisation par l'entreprise du fonds commercial, il n'est

pas retenu de caractère limité de sa durée d'utilisation.

Le fonds commercial n'est pas amorti. Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par an.

Le test de dépréciation qui a été réalisé afin de comparer la valeur nette comptable de l'actif à la valeur actuelle a entrainé cette année une dépréciation à 100% du montant de sa valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Les frais de R&D et de développement des logiciels sont valorisés à leur cout de revient, constitué des frais de personnel engagés et des dépenses d'achats et de sous-traitance directement affectés aux projets

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
Les frais de développement des bancs de tests sont valorisés à leur cout de revient, constitué des frais de personnel engagés et des dépenses d'achats et de sous-traitance directement affectés aux projets.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels & licences	Linéaire	3 à 5 ans
Frais de Développements	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Bancs de test	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Production immobilisée

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Les projets développés sont amortis linéairement sur 3 à 5 ans à compter de leur mise en service / commercialisation.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	28.853	0	0	10.901	17.952
Pertes de change	7.151	0	7.151		0
Autres provisions pour risques et charges	57.899	0	0	0	57.899
TOTAL	93.903	0	7.151	10.901	75.851

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur fonds de commerce	0	373.977	0	0	373.977
Sur projets de développement	10.370	0	0	0	10.370
Sur stocks et en cours	676.028	92.362	160.649	0	597.371
Sur comptes clients	0	0	0	0	0
TOTAL	676.028	466.340	160.649	0	597.371
TOTAL GENERAL	769.931	466.340	167.800	10.901	673.222
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		466.340	160.649	10.901	
financières		0	7.151		
exceptionnelles		0	0	0	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	175.050	8.094	166.956
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	509.287	509.287	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	229.190	229.190	0
Taxe sur la valeur ajoutée	90.836	90.836	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1.541	1.541	0
Divers état et autres collectivités publiques	57.899	57.899	0
Débiteurs divers	17.986	17.987	0
Charges constatées d'avance	114.325	114.325	0
TOTAL	1.196.114	1.029.159	166.956

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 a 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1.783	1.783	-	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1.062.347	387.892	674.455	
Emprunts et dettes financières divers	59.000		59.000	
Avances Conditionnées / projet 5G	131.854	26.289	105.565	
Avances et acomptes sur commandes en cours	38.827	38.827		
Fournisseurs et comptes rattachés	1.555.408	1.555.408		
Personnel et comptes rattachés	427.955	427.955		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303.078	303.078		
Taxe sur la valeur ajoutée	7.252	7.252		
Autres impôts taxes et assimilés	14.346	14.346		
Groupe et Associés	1.226.921	1.226.921		
Autres dettes	476.510	476.510		
Produits constatés d'avance	4.696	4.696		
TOTAL	5.309.977	4.470.957	839.020	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	0	0	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	471.244			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0,30	2.297.770	2.297.770		4.595.540

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières premières, marchandises et produits semi-finis ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits finis

Les produits finis (après contrôle qualité) sont évalués au cout standard basé sur le dernier Prix Moyen Pondéré connu des produits semi-finis correspondant au moment du reclassement en produits finis.

Dépréciation des stocks

Les stocks ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Le taux de dépréciation a été calculé en fonction des rotations de stocks, complétée par une analyse ligne à ligne à dire d'expert.

Les stocks en fin de période se composent de la manière suivante :

Stocks 31/12/2025

Intitulé	31/12/2025
STOCKS DE MAT PREMIERES	479.277 €
STOCKS DE MARCHANDISES	1.181.778 €
STOCK EN TRANSIT	2.706 €
TOTAL STOCKS BRUTS	**1.663.761 €**
DEPRECIATION STOCK MP	-350.177 €
DEPRECIATION STOCK MARCHANDISES	-247.195 €
	1.066.389 €

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Subvention à recevoir	57.899
ETAT IS-CIR	229.190
Divers	1.541
Total	288.630

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1.784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59.657
Dettes fiscales et sociales	636.733
Total	698.175

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Loyers	56.661
Assurance	13.621
Autres Charges d'exploitation	44.044
Total	114.326
Produits constatés d'avance	Montant
Reclassement CA - Incoterm	-
Autres Produits d'exploitation	4.696
Total	4.696

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Autre	Résultat	Capitaux
Capitaux propres 31/03/2024	1.149	0	1.393	233	-1.880	895
Affectation du résultat au 31/03/2024			-1.880		1.880	0
Variation de capital	-460	0				-460
Ecart de change						0
Autres variations			460	47		507
Résultat au 31/12/2024					-717	-717
Capitaux propres 31/12/2024	689	0	-27	280	-717	225
Affectation du résultat au 31/12/2024			-717		717	0
Variation de capital	690					690
Ecart de change						0
Autres variations		345		-81		264
Résultat au 31/12/2025					-2.774	-2.774
Capitaux propres 31/12/2025	1.379	345	-744	199	-2.774	-1.595

Modalités de comptabilisation du financement BPI (projet 5G)

La quote-part de financement correspondant à la part subventionnée du projet est

enregistrée :

- En subvention d'investissement pour la part correspondant au financement de dépenses activées. La reprise de la subvention d'investissement au résultat s'effectue à compter de la mise en service des immobilisations financées, et au rythme des amortissements correspondant.

- En subvention d'exploitation pour la part correspondant au financement de dépenses d'exploitation.

La quote-part de financement correspondant à l'avance remboursable est présentée au bilan dans la rubrique « Autres fonds propres ». S'il est probable que l'opération soit un succès ou tant qu'il n'est pas certain qu'elle sera un échec, l'avance est maintenue dans les fonds propres jusqu'à son remboursement (déclenché par le succès du projet).

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Par secteur géographique

Répartition par secteur géographique En Milliers d'euros	Montant
FRANCE	2.794
EXPORT	1.575
Total	4.369

Par ligne de produits

(en milliers d'euros)	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois	Variation	%
IIoT « catalog range & services »	3.837	3.414	423	12%
IIoT « customized product »	307	388	-81	-21%
Modules M2M	225	449	-224	-50%
Chiffre d'affaires Société	4.369	4.250	119	3%

Rémunération des dirigeants

Le seul dirigeant mandataire à considérer ici est le Président Directeur Général qui a été le seul mandataire social exécutif d'ADEUNIS jusqu'à la date du 15 décembre 2023, date de prise d'effet de sa démission de son mandat de Président Directeur Général.
Un changement de gouvernance a été effectué à cette date, le nouveau PDG n'étant pas rémunéré par ADEUNIS ; les chiffres reportés ci-dessous tiennent compte de cette situation.

	Montant
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	0
TOTAL	0

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux s'analysent de la façon suivante :

(En milliers d'euros) 31/12/2025	
Rémunérations fixes	0
Rémunérations variables annuelles	-
Rémunérations exceptionnelles	-
Autres rémunérations	-
Avantages en nature	0
Rémunérations totales	0

Effectif par catégories

	Personnel salarié (base CVAE)
Cadres	20
Agents de maîtrise et techniciens	0
Employés	4
Total	24

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements Financiers

Donnés

Autres engagements donnés :		110.214
Interets sur emprunts	97.293	
Crédit-Bail	12.921	
TOTAL		110.214

Crédit-Bail.

(Code monétaire et financier R313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				36.403	36.403
Amortissement					
- cumuls exercices antérieurs				21.277	21.277
- dotation de l'exercice				9.142	9.142
TOTAL				30.419	30.419
Redevances Payées					
- cuml exercices antérieurs				23.687	23.687
- Exercice				12.921	12.921
TOTAL				36.608	36.608
Redevances restant à payer					
- a un an au plus				2.153	2.153
- entre 1 et 5 ans				0	0
TOTAL				2.153	2.153
Valeur Résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				364	364
TOTAL				364	364

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	Moins d'un an	8.210 €
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4.813 €
50 à 59 ans	6 à 15 ans	7.883 €
40 à 49 ans	16 à 25 ans	502 €
30 à 39 ans	26 à 35 ans	22 €
Moins de 30 ans	Plus de 35 ans	4 €
Dette actuarielle		
Engagement total		21.434 €

Hypothèses de calcul retenues :

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

Départ à la retraite au taux plein

Turn-over moyen sur 3 ans de :
4,17% pour la tranche de 30 à 39 ans
23,61% pour la tranche de 40 à 49 ans
16,67% pour la tranche de 50 à 59 ans

16,67% pour la tranche 60 ans et +
Augmentation annuelle des salaires : 2%

Départ à l'initiative des salariés

BSA (Bons de Souscription d'Action)

Il est rappelé que la Société HARBERT a souscrit à un bon de souscription d'actions (BSA) lui donnant droit de souscrire à un nombre d'actions représentant 12% des fonds qui avaient été empruntés sur l'ensemble de l'émission obligataire, soit un montant maximum global de 240.000 euros. Les principales caractéristiques de ce BSA en date du 31/12/2025 figurent ci-après :

BSA	
Nombre de BSA émis	1
Date d'autorisation par l'assemblée générale	17-Sep-19
Date d'émission par le Conseil d'Administration	28-Oct-19
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites sur exercice du BSA	Un nombre d'actions représentant un maximum global de 240.000 euros, soit 78.371,17 Actions à la date des présentes sur la base d'un prix de souscription de 3,062 euros par action.
Date d'expiration	28-Oct-29
Prix de souscription du BSA	Gratuit
Prix d'exercice	Le prix est calculé, au libre choix d'HARBERT, selon l'une des méthodes suivantes : (i) un prix égal à 95% de la moyenne des cours moyens pondérés de l'action Adeunis durant les 10 jours de bourse précédents la date de la décision d'émission des BSA par le Conseil d'Administration ; ou (ii) un prix égal par action Adeunis au cours le plus bas de l'action Adeunis enregistré en 2019~~,~~ ; ou (iii) le paiement en numéraire de la valeur nominale de chacune des actions émises par exercice des BSA sur la base du prix net d'émission permettant au titulaire de recevoir par la suite un certain nombre d'actions, entièrement libérées, (ci-après « X ») où X est égal à Y-Z, Z étant calculé comme suit : $Z = \frac{Y(B-C)}{A}$ Où: X = le nombre d'actions émises par exercice des BSA devant être attribuées au titulaire (nonobstant tout rompus) ; Y = le nombre d'actions émises par exercice des BSA devant être attribuées au titulaire en fonction de l'exercice de ses Droits de Souscription (tel que ce terme est défini dans le contrat d'émission des BSA) ; A = la juste valeur de marché de chacune des actions émises par exercice des BSA à la date d'exercice, calculée conformément à la méthode décrite ci-après ; B = le prix d'exercice ; et C = la valeur nominale des actions émises par exercice des BSA . La juste valeur de marché de chacune des actions émises par exercice des BSA (ci-après "A") devra être calculée de la façon suivante : - Si la date d'exercice des BSA a lieu pendant que la Société est cotée, "A" sera égal à la moyenne du cours de clôture des actions Adeunis sur la période de trente jours de bourse se terminant le troisième jour précédant la date de notification de l'exercice des BSA ; - Si la date d'exercice des BSA a lieu après que la société soit sortie de cote, "A" sera égal à la moyenne pondérée des cours vendeurs de clôture ou, subsidiairement, le cours acheteur de clôture des actions de la société sur la période de dix jours ouvrés se terminant le troisième jour précédant la date de réalisation de la notification d'exercice.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

Néant

7. DEFICITS REPORTABLES

Au 31 décembre 2025, la société dispose de 25.358.520 € de déficits reportables.

8. CREDITS D'IMPOT

Art. 833-2

Crédits d'impôts	
	Montant
Crédit d'impôt recherche	229.190
Autres crédits d'impôts	0
Total	**229.190**

9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2025, sont les suivants :

- BDO 33.000 € HT (mission légale)
 2.400 € HT (opérations sur le capital de 02/2025)
 3.000 €HT (opérations sur le capital de 09/2025)

10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Adeunis est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Flexitron.

Identité des entreprises consolidantes (PCG art. 833-2/3, 833-2/4 et 833-2/5) :

FLEXITRON, S.L.
Calle Belmonte de Tajo, 76 - 3 A
28019 MADRID (Espagne)

MATRIX ELECTRÓNICA, S.L.U.
Calle Alejandro Sánchez, 109
28019 MADRID (Espagne)

INTERFACOM, S.A.U.
Calle Alejandro Sánchez, 109
28019 MADRID (Espagne)

CONSTELION, S.L.U.
Calle Belmonte de Tajo, 76 - 3 A
28019 MADRID (Espagne)

CENTRAL TAXI TELECOM, S.L.
Torrent de l'Estadella, 64
08030 BARCELONE (Espagne)

LUSOMATRIX - NOVAS TECNOLOGIAS DE ELECTRÓNICA PROFISSIONAL LDA.
Av. Coronel Eduardo Galhardo, 7-1C
1170-105 LISBOA (Portugal)

WEBDYN S.A.S.
26 Rue des Gaudines
78100 SAINT GERMAIN-EN-LAYE (France)

WEBDYN INDIA PRIVATE LIMITED
Office No. 803 & 804, 8th Floor
Vishwadeep Building, Distt. Centre
Janakpuri, NEW DELHI -110 058 (India)

*
* *

ADEUNIS

Société Anonyme au capital de 1.378.662 euros

RCS GRENOBLE 430 190 496

283 rue Louis Néel

Parc technologique Pré Roux

38920 CROLLES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Passionnément engagé.

Tél. : 04 76 09 50 54
www.bdo.fr

10 bis avenue des FTPF
38130 Echirolles

ADEUNIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale de la société ADEUNIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADEUNIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « 2.3. Information complémentaire sur le principe de continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons également votre attention sur la note « 2.2. Permanence des méthodes » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1er janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne la valorisation des actifs incorporels à l'issue des tests de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 24 avril 2026

Signé par Justine Gairaud
Le 24 avr. 2026



doc_vD0K
tx_xZy8Xyd1b8O9

BDO Rhône-Alpes
Représentée par Justine GAIRAUD
Commissaire aux comptes

ÉTATS DE SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT

	12 MOIS	9 MOIS
COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue	4 369	4 250
Montant net du chiffre d'affaires	**4 369**	**4 250**
Production stockée	250	-578
Production Immobilisée	18	274
Subventions	98	13
Reprises sur dépréciations et provisions	171	82
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Autres produits	17	4
Total produits exploitation (I)	**4 923**	**4 045**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-282	0
Variation de stock	0	0
Achats de matières premières et autres appros.	-768	-507
Variation de stocks	-158	-128
Autres achats et charges externes	-2 870	-1 920
Impôts, taxes et versements assimilés	-54	-40
Salaires	-1 634	-1 195
Cotisations sociales	-780	-566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-673	-425
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-374	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-92	-22
Dotations aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cedées	-74	
Autres charges	-76	-6
Total des charges d'exploitation (II)	**-7 835**	**-4 809**
Résultat d'exploitation (I+II)	**-2 912**	**-764**
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions	7	2
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total produits financiers (V)	**7**	**2**

Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-7
Intérêts et charges assimilées	-97	-106
Différences négatives de change	-1	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cedées		
Dotations aux provisions		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**-98**	**-113**
Résultat financier (V+VI)	**-91**	**-111**
Résultat courant avant impôts (I+II+III+IV+V+VI)		
Produits exceptionnels (VII)	**0**	**213**
Charges exceptionnelles (VIII)	**0**	**-221**
Résultat exceptionnel (VII+VIII)	**0**	**-8**
Participation des salariés aux résultats (IX)	**0**	**0**
Impôt sur les bénéfices / CIR (X)	**229**	**166**
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 930**	**4 260**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**-7 704**	**-4 977**
BENEFICE / PERTE	**-2 774**	**-717**
Résultat par action – pour 4 595 540 actions en 2025 / 2 297 770 actions en 2024	-0,60	-0,31

BILAN

ACTIF *(en milliers d'euros)*	31/12/2025 BRUT	31/12/2025 AMORT. ET DÉPRÉC.	31/12/2025 NET	31/12/2024 NET
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	1706	-935	771	832
Concessions, brevets, licences, marques, procédés	580	-580	0	0
Solutions informatiques, droits et valeurs similaires	50	-50	0	
Fonds commercial	374	-374	0	374
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	4		4	595
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 066	-1 731	335	426
Autres immobilisations corporelles	130	-108	22	21
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	8	0	8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	167	0	167	173
Total actif immobilisé (III)	**5 085**	**-3 778**	**1 307**	**2 429**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	479	-350	129	378
En-cours de production				
Produits finis	0	0	0	527
Marchandises	1185	-247	938	0
Avances et acomptes sur commandes	38	0	38	47
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	509	0	509	791
Autres créances	397	0	397	582
Charges constatées d'avance	115	0	115	100
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	355	0	355	409
Total actif circulant (IV)	**3 078**	**-597**	**2 481**	**2 834**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				7
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**8 163**	**-4 375**	**3 788**	**5 270**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé : 1 379)	1 379	689
Primes d'émission, fusion, apport	345	0
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserve légale	64	64
Réserves statutaires ou contractuelles	1324	0
Réserves réglementées		
Autres réserves	5	1 330
Report à nouveau	-2138	-1420
Résultat de l'exercice	-2774	-717
Subvention d'Investissement	199	280
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	**-1 596**	**226**
Total avances conditionnées	**132**	**151**
Provisions pour risques	76	94
Provisions pour charges	0	0
Total des provisions (II)	**76**	**94**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emrpunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 062	1 533
Emprunts et dettes financières diverses	59	797
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes	39	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 555	994
Dettes fiscales et sociales	753	611
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 704	864
Produits constatés d'avance	4	0
Total des dettes (III)	**5 176**	**4 799**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)	0	0
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	**3 788**	**5 270**

ADEUNIS

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL 2025

Exercice clos au 31 Décembre 2025

Société anonyme au capital de 1 378 662 Euros

Siège social : Parc Technologique Pré Roux
38920 CROLLES
430 190 496 RCS GRENOBLE

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 3.786.804,22 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4.369.097,98 Euros et dégageant une perte de 2.774.701,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Il est rappelé que l'exercice clos au 31/12/2024 couvrait la période du 01/04/2024 au 31/12/2024 et avait une durée exceptionnelle de 9 mois.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En février 2025, la société ADEUNIS a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant total (prime d'émission incluse) de 1.033.996,50 euros. La période de souscription s'est déroulée du 14 au 21 février 2025 (inclus), à un prix de souscription unitaire de 0,45 € par action.

Cette opération, décidée par le Président Directeur Général le 5 février 2025, dans le cadre de la subdélégation de pouvoirs accordée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 17 décembre 2024, elle-même autorisée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2024, avait pour objectif d'incorporer au capital de la Société l'avance en compte courant de WEBDYN réalisée en janvier 2024, et ainsi de renforcer les capitaux propres de la Société. Le solde du produit net de l'augmentation de capital était destiné à financer le besoin en fonds de roulement de la Société.

A l'issue de l'augmentation de capital, le capital de la Société s'élève à 1.378.662 euros, réparti en 4.595.540 actions.

Conformément à son engagement de garantie, la société WEBDYN a souscrit (i) à titre irréductible à hauteur de sa quote-part dans le capital de la Société et (ii) aux actions nouvelles n'ayant pas été souscrites à titre irréductible pendant la période de souscription, portant sa participation à 76,67% du capital et des droits de vote de la Société.

Avant l'Augmentation de Capital, le capital de la Société était réparti comme suit :

Actionnaires	**Nombre d'actions**	**%**	**Nombre de droits de vote théoriques**	**%**
WEBDYN	1.615.978	70,33 %	1.615.978	70,33 %
Auto-détention	26.979	1,17%	26.979	1,17%
Public	654.813	28,50 %	654.813	28,50 %
Total	**2.297.770**	**100,00%**	**2.297.770**	**100,00%**

A l'issue de l'Augmentation de Capital, et sur la base des informations dont dispose la Société à ce jour, le capital de la Société d'un montant de 1.378.662 euros, sera composé de 4.595.540 actions, réparties comme suit :

Actionnaires	**Nombre d'actions**	**%**	**Nombre de droits de vote théoriques**	**%**
WEBDYN	3.523.178	76,67%	3.523.178	76,67%
Auto-détention	26.979	0,59%	26.979	0,59%
Public	1.045.383	22,75%	1.045.383	22,75%
Total	**4.595.540**	**100,00%**	**4.595.540**	**100,00%**

Par ailleurs, les droits du porteur du bon de souscription d'actions (BSA) HARBERT ont été ajustés à la suite de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, conformément aux dispositions du 3° de l'article L.228-99 du Code de commerce, pour être désormais de 1 BSA Harbert donnant droit à un nombre maximum de 78.371,17 actions ADEUNIS, moyennant un prix d'exercice global inchangé de 240.000 euros.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 26 juin 2025, appelée notamment à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, elle a, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, constaté qu'à la clôture dudit exercice les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, et décidé de poursuivre l'activité de la Société, celle-ci disposant d'un délai expirant au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour régulariser la situation.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC n°2014-03, modifié par le règlement ANC n°2022-06, et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

• Continuité de l'exploitation,

• Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

• Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Il est rappelé que l'exercice clos au 31/12/2024 couvrait la période du 01/04/2024 au 31/12/2024 et avait une durée exceptionnelle de 9 mois.

2.2 Permanence des méthodes

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des Etats financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ADEUNIS présente ses Etats financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Ce changement de référentiel constitue un changement de méthode comptable.

Les principales incidences apportées par le règlement ANC n° 2022-06 sont résumées comme suit :

- Les quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice, antérieurement présentées en résultat exceptionnel, sont à compter de 2025 enregistrées dans le poste « subventions » du résultat d'exploitation (montant de 82 K€ en 2025).

- Les mises au rebut sur immobilisations corporelles et incorporelles (les projets R&D notamment) sont reclassées du résultat exceptionnel vers le poste « Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. Cédées » et « Autres charges » du résultat d'exploitation pour un montant de 130 K€ en 2025.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.3. Information complémentaire sur le principe de continuité d'exploitation

La situation de l'entreprise est aujourd'hui critique pour les raisons suivantes :

- Les capitaux propres sont négatifs et la situation de trésorerie est très tendue avec une incapacité de la société à subvenir à ses besoins sans le support récurrent du Groupe pour compenser les pertes en apportant les fonds nécessaires,

- la trésorerie disponible s'élève à 354 k€, incluant 1.253 k€ de prêts et avances conditionnées (PGE et innovation / assurance prospection BPI), 1.227 K€ d'avance en compte courant de l'actionnaire (hors dettes fournisseurs intra-groupe cumulées de 1.285 K€)

- Les perspectives à court et moyen termes sont très incertaines sur la capacité de la société à redevenir rentable et autonome financièrement (cette réalité étant traduite dans les Business Plan),

La conséquence de ces constats conduit à la nécessaire dépréciation du fonds de commerce, qui aggrave encore le niveau des fonds propres.

Ainsi force est de constater qu'il existe à ce jour une incertitude importante sur la capacité de la société à assurer, par ses seuls moyens, la poursuite de son activité et la continuité de son exploitation.

Toutefois l'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue pour l'établissement des comptes annuels au 31/12/2025, compte tenu :

- D'une nouvelle recapitalisation envisagée au cours du 1er semestre 2026,
- Et du maintien confirmé, par son principal actionnaire, le groupe Flexitron via la société Webdyn, d'un soutien financier fort, continu et durable.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Poste à Poste	Acquisitions
Frais de développement	1 344 761	502 339	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés	579 849		
Solutions informatiques, droits et valeurs similaires	49 798		
Fonds commercial	373 977		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	605 655		20 732
Total immobilisations incorporelles	**2 954 040**	**502 339**	**20 732**
Terrains			
Constructions			
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 050 082	62 391	25 065
Autres immobilisations corporelles	114 317		15 668
Total immobilisations corporelles	**2 164 399**	**62 391**	**40 733**
Autres titres immobilisés	8 094	0	0
Prêts, autres immobilisations financières	173 913	0	7 974
Total immobilisations financières	**182 007**	**0**	**7 974**
TOTAL GENERAL	**5 300 446**	**564 730**	**69 439**

	Diminutions			Valeur brute en fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions	Mises hors service	
Frais de développement			141 401	1 705 699
Concessions, brevets, licences, marques, procédés				579 849
Solutions informatiques, droits et valeurs similaires				49 798
Fonds commercial				373 977
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	564 730	56 764		4 893
Total immobilisations incorporelles	**564 730**	**56 764**	**141 401**	**2 714 216**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels			71 404	2 066 134
Autres immobilisations corporelles				129 985
Total immobilisations corporelles	**0**	**0**	**71 404**	**2 196 119**
Autres titres immobilisés				8 094
Prêts, autres immobilisations financières		14 931		166 956
Total immobilisations financières	**0**	**14 931**		**175 050**
TOTAL GENERAL	**564 730**	**71 695**	**212 805**	**5 085 385**

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions - Reprises	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 142 785	526 053	102 751	1 566 087
Imobilisations corporelles	1 717 639	148 230	37 251	1 828 618
Immobilisations Financières				
TOTAL GENERAL	2 860 424	674 283	140 002	3 394 705

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	373.977			373.977	373.977
Total	373.977			373.977	373.977

Le fonds de commerce figure à l'actif pour 373 K€ en valeur brute.
Au regard des critères inhérents à l'utilisation par l'entreprise du fonds commercial, il n'est pas retenu de caractère limité de sa durée d'utilisation.
Le fonds commercial n'est pas amorti. Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par an.
Le test de dépréciation qui a été réalisé afin de comparer la valeur nette comptable de l'actif à la valeur actuelle a entrainé cette année une dépréciation à 100% du montant de sa valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Les frais de R&D et de développement des logiciels sont valorisés à leur cout de revient, constitué des frais de personnel engagés et des dépenses d'achats et de sous-traitance directement affectés aux projets

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
Les frais de développement des bancs de tests sont valorisés à leur cout de revient, constitué des frais de personnel engagés et des dépenses d'achats et de sous-traitance directement affectés aux projets.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels & licences	Linéaire	3 à 5 ans
Frais de Développements	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Bancs de test	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Production immobilisée

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Les projets développés sont amortis linéairement sur 3 à 5 ans à compter de leur mise en service / commercialisation.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	28.853	0	0	10.901	17.952
Pertes de change	7.151	0	7.151		0
Autres provisions pour risques et charges	57.899	0	0	0	57.899
TOTAL	93.903	0	7.151	10.901	75.851

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur fonds de commerce	0	373.977	0	0	373.977
Sur projets de développement	10.370	0	0	0	10.370
Sur stocks et en cours	676.028	92.362	160.649	0	597.371
Sur comptes clients	0	0	0	0	0
TOTAL	676.028	466.340	160.649	0	597.371
TOTAL GENERAL	769.931	466.340	167.800	10.901	673.222
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		466.340	160.649	10.901	
financières		0	7.151		
exceptionnelles		0	0	0	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	175.050	8.094	166.956
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	509.287	509.287	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	229.190	229.190	0
Taxe sur la valeur ajoutée	90.836	90.836	0
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1.541	1.541	0
Divers état et autres collectivités publiques	57.899	57.899	0
Débiteurs divers	17.986	17.987	0
Charges constatées d'avance	114.325	114.325	0
TOTAL	1.196.114	1.029.159	166.956

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 a 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1.783	1.783	-	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1.062.347	387.892	674.455	
Emprunts et dettes financières divers	59.000		59.000	
Avances Conditionnées / projet 5G	131.854	26.289	105.565	
Avances et acomptes sur commandes en cours	38.827	38.827		
Fournisseurs et comptes rattachés	1.555.408	1.555.408		
Personnel et comptes rattachés	427.955	427.955		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303.078	303.078		
Taxe sur la valeur ajoutée	7.252	7.252		
Autres impôts taxes et assimilés	14.346	14.346		
Groupe et Associés	1.226.921	1.226.921		
Autres dettes	476.510	476.510		
Produits constatés d'avance	4.696	4.696		
TOTAL	5.309.977	4.470.957	839.020	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	0	0	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	471.244			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0,30	2.297.770	2.297.770		4.595.540

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières premières, marchandises et produits semi-finis ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits finis

Les produits finis (après contrôle qualité) sont évalués au cout standard basé sur le dernier Prix Moyen Pondéré connu des produits semi-finis correspondant au moment du reclassement en produits finis.

Dépréciation des stocks

Les stocks ont été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Le taux de dépréciation a été calculé en fonction des rotations de stocks, complétée par une analyse ligne à ligne à dire d'expert.

Les stocks en fin de période se composent de la manière suivante :

Stocks 31/12/2025

Intitulé	31/12/2025
STOCKS DE MAT PREMIERES	479.277 €
STOCKS DE MARCHANDISES	1.181.778 €
STOCK EN TRANSIT	2.706 €
TOTAL STOCKS BRUTS	**1.663.761 €**
DEPRECIATION STOCK MP	-350.177 €
DEPRECIATION STOCK MARCHANDISES	-247.195 €
	1.066.389 €

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Subvention à recevoir	57.899
ETAT IS-CIR	229.190
Divers	1.541
Total	288.630

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1.784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59.657
Dettes fiscales et sociales	636.733
Total	698.175

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Loyers	56.661
Assurance	13.621
Autres Charges d'exploitation	44.044
Total	114.326
Produits constatés d'avance	Montant
Reclassement CA - Incoterm	-
Autres Produits d'exploitation	4.696
Total	4.696

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Autre	Résultat	Capitaux
Capitaux propres 31/03/2024	1.149	0	1.393	233	-1.880	895
Affectation du résultat au 31/03/2024			-1.880		1.880	0
Variation de capital	-460	0				-460
Ecart de change						0
Autres variations			460	47		507
Résultat au 31/12/2024					-717	-717
Capitaux propres 31/12/2024	689	0	-27	280	-717	225
Affectation du résultat au 31/12/2024			-717		717	0
Variation de capital	690					690
Ecart de change						0
Autres variations		345		-81		264
Résultat au 31/12/2025					-2.774	-2.774
Capitaux propres 31/12/2025	1.379	345	-744	199	-2.774	-1.595

Modalités de comptabilisation du financement BPI (projet 5G)

La quote-part de financement correspondant à la part subventionnée du projet est enregistrée :

- En subvention d'investissement pour la part correspondant au financement de dépenses activées. La reprise de la subvention d'investissement au résultat s'effectue à compter de la mise en service des immobilisations financées, et au rythme des amortissements correspondant.
- En subvention d'exploitation pour la part correspondant au financement de dépenses d'exploitation.

La quote-part de financement correspondant à l'avance remboursable est présentée au bilan dans la rubrique « Autres fonds propres ». S'il est probable que l'opération soit un succès ou tant qu'il n'est pas certain qu'elle sera un échec, l'avance est maintenue dans les fonds propres jusqu'à son remboursement (déclenché par le succès du projet).

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Par secteur géographique

Répartition par secteur géographique En Milliers d'euros	Montant
FRANCE	2.794
EXPORT	1.575
Total	4.369

Par ligne de produits

(en milliers d'euros)	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 9 mois	Variation	%
IIoT « catalog range & services »	3.837	3.414	423	12%
IIoT « customized product »	307	388	-81	-21%
Modules M2M	225	449	-224	-50%
Chiffre d'affaires Société	4.369	4.250	119	3%

Rémunération des dirigeants

Le seul dirigeant mandataire à considérer ici est le Président Directeur Général qui a été le seul mandataire social exécutif d'ADEUNIS jusqu'à la date du 15 décembre 2023, date de prise d'effet de sa démission de son mandat de Président Directeur Général.
Un changement de gouvernance a été effectué à cette date, le nouveau PDG n'étant pas rémunéré par ADEUNIS ; les chiffres reportés ci-dessous tiennent compte de cette situation.

	Montant
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	0
TOTAL	0

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux s'analysent de la façon suivante :

(En milliers d'euros) 31/12/2025	
Rémunérations fixes	0
Rémunérations variables annuelles	–
Rémunérations exceptionnelles	–
Autres rémunérations	–
Avantages en nature	0
Rémunérations totales	0

Effectif par catégories

	Personnel salarié (base CVAE)
Cadres	20
Agents de maîtrise et techniciens	0
Employés	4
Total	24

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements Financiers

Donnés

Autres engagements donnés :		110.214
Interets sur emprunts	97.293	
Crédit-Bail	12.921	
TOTAL		110.214

Crédit-Bail.

(Code monétaire et financier R313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				36.403	36.403
Amortissement					
- cumuls exercices antérieurs				21.277	21.277
- dotation de l'exercice				9.142	9.142
TOTAL				30.419	30.419
Redevances Payées					
- cuml exercices antérieurs				23.687	23.687
- Exercice				12.921	12.921
TOTAL				36.608	36.608
Redevances restant à payer					
- a un an au plus				2.153	2.153
- entre 1 et 5 ans				0	0
TOTAL				2.153	2.153
Valeur Résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				364	364
TOTAL				364	364

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	Moins d'un an	8.210 €
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4.813 €
50 à 59 ans	6 à 15 ans	7.883 €
40 à 49 ans	16 à 25 ans	502 €
30 à 39 ans	26 à 35 ans	22 €
Moins de 30 ans	Plus de 35 ans	4 €
Dette actuarielle		
Engagement total		21.434 €

Hypothèses de calcul retenues :

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :
Départ à la retraite au taux plein
Turn-over moyen sur 3 ans de :
4,17% pour la tranche de 30 à 39 ans
23,61% pour la tranche de 40 à 49 ans
16,67% pour la tranche de 50 à 59 ans
16,67% pour la tranche 60 ans et +
Augmentation annuelle des salaires : 2%
Départ à l'initiative des salariés

BSA (Bons de Souscription d'Action)

Il est rappelé que la Société HARBERT a souscrit à un bon de souscription d'actions (BSA) lui donnant droit de souscrire à un nombre d'actions représentant 12% des fonds qui avaient été empruntés sur l'ensemble de l'émission obligataire, soit un montant maximum global de 240.000 euros. Les principales caractéristiques de ce BSA en date du 31/12/2025 figurent ci-après :

BSA	
Nombre de BSA émis	1
Date d'autorisation par l'assemblée générale	17-Sep-19
Date d'émission par le Conseil d'Administration	28-Oct-19
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites sur exercice du BSA	Un nombre d'actions représentant un maximum global de 240.000 euros, soit 78.371,17 Actions à la date des présentes sur la base d'un prix de souscription de 3,062 euros par action.
Date d'expiration	28-Oct-29
Prix de souscription du BSA	Gratuit
Prix d'exercice	Le prix est calculé, au libre choix d'HARBERT, selon l'une des méthodes suivantes : (i) un prix égal à 95% de la moyenne des cours moyens pondérés de l'action Adeunis durant les 10 jours de bourse précédents la date de la décision d'émission des BSA par le Conseil d'Administration ; ou (ii) un prix égal par action Adeunis au cours le plus bas de l'action Adeunis enregistré en 2019 ; ou (iii) le paiement en numéraire de la valeur nominale de chacune des actions émises par exercice des BSA sur la base du prix net d'émission permettant au titulaire de recevoir par la suite un certain nombre d'actions, entièrement libérées, (ci-après « X ») où X est égal à Y-Z, Z étant calculé comme suit : $Z = \frac{Y(B-C)}{A}$ Où: X = le nombre d'actions émises par exercice des BSA devant être attribuées au titulaire (nonobstant tout rompus) ; Y = le nombre d'actions émises par exercice des BSA devant être attribuées au titulaire en fonction de l'exercice de ses Droits de Souscription (tel que ce terme est défini dans le contrat d'émission des BSA) ; A = la juste valeur de marché de chacune des actions émises par exercice des BSA à la date d'exercice, calculée conformément à la méthode décrite ci-après ; B = le prix d'exercice ; et C = la valeur nominale des actions émises par exercice des BSA . La juste valeur de marché de chacune des actions émises par exercice des BSA (ci-après "A") devra être calculée de la façon suivante : - Si la date d'exercice des BSA a lieu pendant que la Société est cotée, "A" sera égal à la moyenne du cours de clôture des actions Adeunis sur la période de trente jours de bourse se terminant le troisième jour précédant la date de notification de l'exercice des BSA ; - Si la date d'exercice des BSA a lieu après que la société soit sortie de cote, "A" sera égal à la moyenne pondérée des cours vendeurs de clôture ou, subsidiairement, le cours acheteur de clôture des actions de la société sur la période de dix jours ouvrés se terminant le troisième jour précédant la date de réalisation de la notification d'exercice.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

Néant

7. DEFICITS REPORTABLES

Au 31 décembre 2025, la société dispose de 25.358.520 € de déficits reportables.

8. CREDITS D'IMPOT

Art. 833-2

Crédits d'impôts	
	Montant
Crédit d'impôt recherche	229.190
Autres crédits d'impôts	0
Total	**229.190**

9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2025, sont les suivants :

- BDO 33.000 € HT (mission légale)
 2.400 € HT (opérations sur le capital de 02/2025)
 3.000 €HT (opérations sur le capital de 09/2025)

10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Adeunis est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Flexitron.

Identité des entreprises consolidantes (PCG art. 833-2/3, 833-2/4 et 833-2/5) :

FLEXITRON, S.L.
Calle Belmonte de Tajo, 76 - 3 A
28019 MADRID (Espagne)

MATRIX ELECTRÓNICA, S.L.U.
Calle Alejandro Sánchez, 109
28019 MADRID (Espagne)

INTERFACOM, S.A.U.
Calle Alejandro Sánchez, 109
28019 MADRID (Espagne)

CONSTELION, S.L.U.
Calle Belmonte de Tajo, 76 - 3 A
28019 MADRID (Espagne)

CENTRAL TAXI TELECOM, S.L.
Torrent de l'Estadella, 64
08030 BARCELONE (Espagne)

LUSOMATRIX - NOVAS TECNOLOGIAS DE ELECTRÓNICA PROFISSIONAL LDA.
Av. Coronel Eduardo Galhardo, 7-1C
1170-105 LISBOA (Portugal)

WEBDYN S.A.S.
26 Rue des Gaudines
78100 SAINT GERMAIN-EN-LAYE (France)

WEBDYN INDIA PRIVATE LIMITED
Office No. 803 & 804, 8th Floor
Vishwadeep Building, Distt. Centre
Janakpuri, NEW DELHI -110 058 (India)

*
* *

ADEUNIS

Société Anonyme au capital de 1.378.662 euros

RCS GRENOBLE 430 190 496

283 rue Louis Néel

Parc technologique Pré Roux

38920 CROLLES

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Passionnément engagé.

Tél. : 04 76 09 50 54
www.bdo.fr

10 bis avenue des FTPF
38130 Echirolles

ADEUNIS

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale de la société ADEUNIS,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles, ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée ou conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Echirolles, le 24 avril 2026

Signé par Justine Gairaud
Le 24 avr. 2026



doc_Org
tx_xZy8Xyd1b8O9

BDO Rhône-Alpes
Représentée par Justine GAIRAUD
Commissaire aux comptes